



La commission éthique Nouveau mandat



Pourquoi l'éthique ?

On peut bien sûr se poser cette question, d'autres viennent ensuite. Les réponses prennent soit des chemins évidents soit des chemins complexes selon le sens qui est donné au mot éthique.

Les membres de la commission éthique se sont posés la question du pourquoi ils avaient eu envie de participer à une réflexion éthique au sein de la profession. Nous vous livrons leurs réponses données de façon très brève mais qui ne peut qu'être l'introduction à des débats et des échanges auxquels nous invitons tous les orthophonistes à participer.

Laetitia : donnant des cours de déontologie et d'éthique au CFUO de Nice, inévitablement il y a eu réflexion sur différents thèmes. Le besoin s'est fait ressentir de poursuivre cette réflexion, en particulier pour approfondir les liens entre déontologie et éthique.

Gilles : en participant à la commission formation initiale depuis 2002 et ayant donc participé à la réforme des études, de nombreux échanges portaient sur des valeurs éthiques. L'éthique faisait partie de sa réflexion et il a eu tout simplement envie de creuser la question : Comment avoir une réflexion éthique dans le cadre d'une pratique libérale tout venant ?

Yolaine : a souhaité développer sa connaissance des principes et de la démarche éthique afin de la décliner dans le quotidien de tous les orthophonistes et de participer au développement du questionnement éthique dans la pratique clinique.

Brigitte : depuis de nombreuses années, soit dans le cadre d'ODM dont elle fut une des fondatrices, soit dans le cadre de sa pratique en gériatrie, se pose des questions éthiques. Son souhait est de partager ces questionnements avec d'autres.

Didier : sa décision de participer aux travaux éthiques est une décision ancienne. La prise en charge des personnes âgées, et notamment en fin de vie lui font se poser des questions sur sa pratique : cette prise en charge est-elle utile, futile, voire inutile ? Il s'agit d'apporter la moins mauvaise réponse à un patient placé au cœur du soin et qui ne peut pas toujours exprimer clairement ses envies et ses aspirations.

Magali : particulièrement motivée par l'échange. Des questionnements par rapport à sa pratique libérale nécessitent des échanges autour des questions cliniques.

Anne : tout est parti de l'enseignement avec les questionnements des étudiants concernant leurs stages, les questions de déontologie, de législation professionnelle, etc.

Par ailleurs sa position de cadre syndical la confrontait à des questions de collègues sur le « comment faire ? ». D'où la nécessité d'avoir un lieu et un temps pour échanger avec d'autres.

Mireille : la charge d'enseigner des savoirs cliniques et pratiques a provoqué un certain nombre de questions auxquelles se sont ajoutées les questions surgies de la pratique quotidienne auprès des patients. Outre la question de la place du patient, de la relation entre le patient et l'orthophoniste ..., se posent les questions de « comment transmettre un savoir clinique ? ». L'éthique peut permettre de formaliser ces questionnements et de mieux pouvoir définir ce qu'est la clinique orthophonique, avant tout pratique de soin, dans un domaine particulier qui est celui du langage et de la communication, tellement en lien avec l'identité et l'humanité.

La commission éthique est une commission de débat. Mais en ayant une réflexion sur les mots, les concepts, les textes, les faits et les pratiques, elle travaille transversalement avec les préoccupations des orthophonistes en lien avec les commissions de la FNO et avec le bureau. Si l'éthique reste peut-être une notion floue, il ne faut pas oublier qu'elle est essentielle dans le monde du soin. La commission cherche à éclairer, à préciser toutes ces notions et à en trouver des applications dans le quotidien des orthophonistes.